

## Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

### Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  Dossier complet le :  N° d'enregistrement :

#### 1. Intitulé du projet

Défrichement de parcelles boisées

#### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

##### 2.1 Personne physique

Nom  Prénom

##### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET  Forme juridique

**Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1**

#### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
47 - a)	Défrichement inférieur à 25 ha

#### 4. Caractéristiques générales du projet

*Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire*

##### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Défrichement de parcelles en nature de sol nu suite à coupe rase, en deux lots distincts, sur la commune de SAINT-SETIERS (19).

#### **4.2 Objectifs du projet**

Mise en culture (prairie)

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

- dessouchage et/ou broyage superficiel
- rassemblement des rémanents
- remise en culture

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

/



**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Autorisation de défrichement (DDT)

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Surface à défricher :	6,1187 ha

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

Lot 1 :  
Parcelles section B n° 520 et 782  
Puy du besfaou  
19290 SAINT SETIERS

Lot 2  
Parcelle section E n°248  
A grivelière  
19290 SAINT SETIERS

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_ Lat. \_\_\_° \_\_\_' \_\_\_" \_\_\_

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PNR DE MILLEVACHES
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Exclu du site Natura 2000 "ZPS du Plateau de Millevaches" (situé de l'autre coté de la route)
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation d'espaces à vocation forestière au profit des espaces agricoles
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	



<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Augmentation de la surface agricole dans un secteur très boisé

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

- \_ préservation d'une surface forestière (peuplement feuillu) en périphérie du projet - voir plan cadastral lot 1
- \_ préservation d'une zone hydromorphe (travaux du sol exclus pour cette surface) - voir plan cadastral lot 1
- \_ maintien d'une prairie suite aux travaux de défrichement

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il n'apparaît pas nécessaire de réaliser ce type d'évaluation pour ce projet sans réel impact sur le milieu naturel.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>



## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à SAINT SETIERS

le, 17/03/2021

Signature





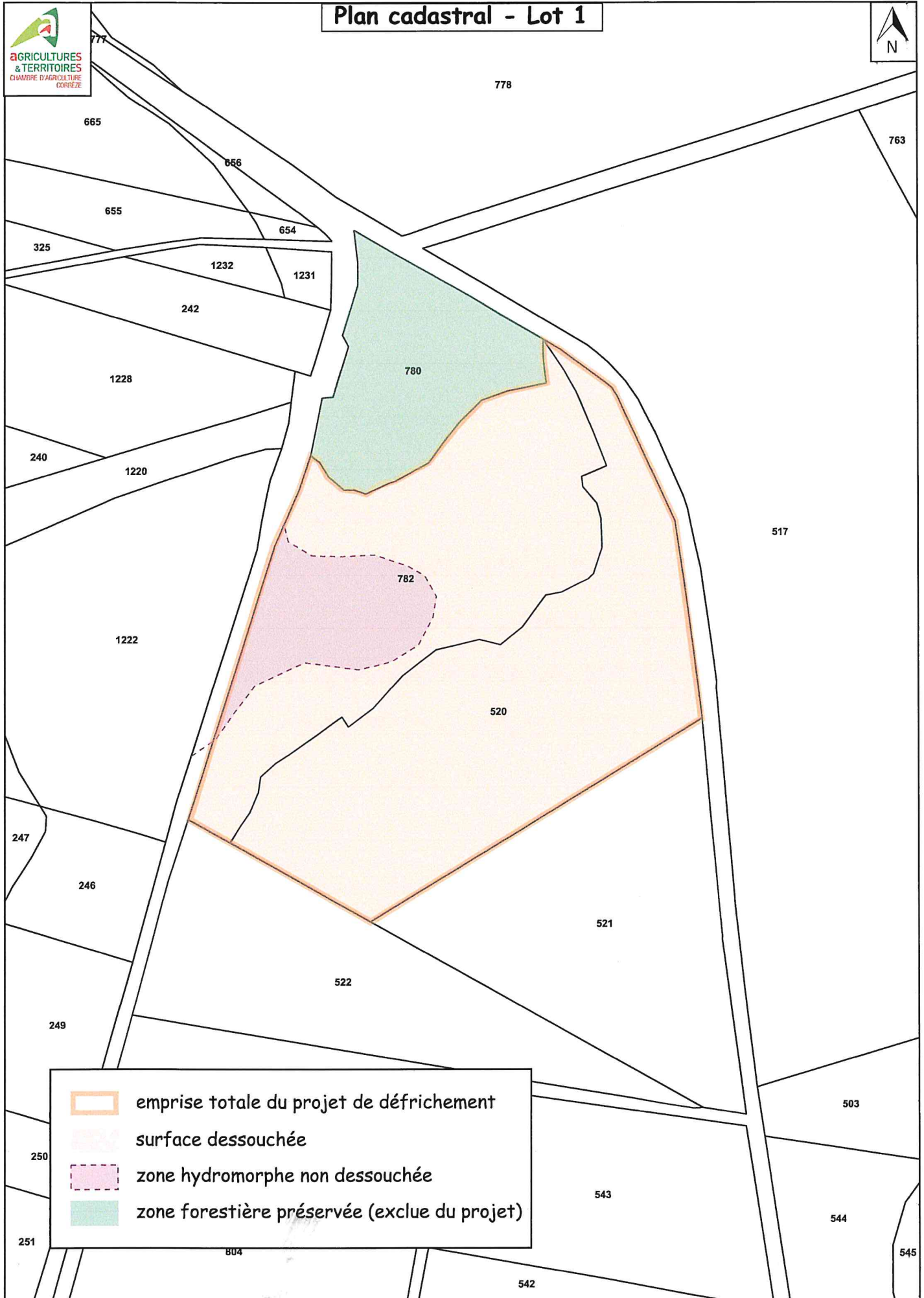








# Plan des abords du projet







-  emprise totale du projet de défrichement
-  surface dessouchée
-  zone hydromorphe non dessouchée
-  zone forestière préservée (exclue du projet)





# Plan cadastral - Lot 2



# Photographies

date des clichés : 10/03/2021





# Compléments d'informations suite à une demande d'examen au cas par cas

## 1. Caractéristiques générales du projet

Projet de défrichement de M. CHAIZE Christian, propriétaire foncier sur la commune de SAINT SETIERS (19), souhaitant transformer des sols nus en cours de recolonisation suite à coupes rases résineuses en prairies.

Surface du projet : 6,1187 ha

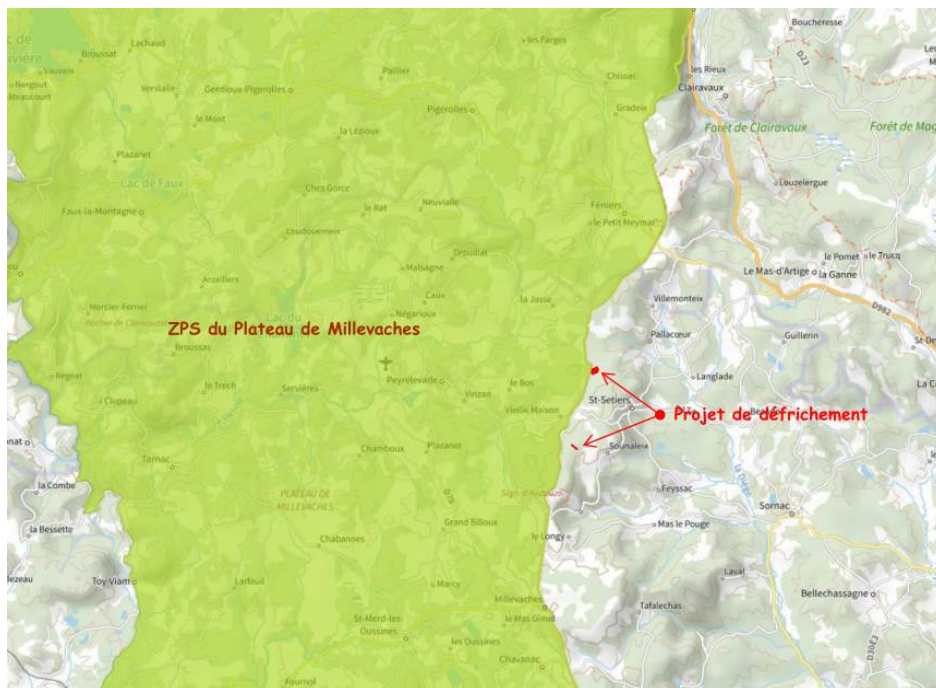
Objectif : Mise en culture sous forme d'une prairie mise en valeur dans le cadre d'un élevage extensif bovin.

Références cadastrales : parcelles cadastrées section B n° 520, 782 et E n°248, commune de SAINT SETIERS (19)

## 2. Description et sensibilité environnementale du projet

Aucun zonage environnemental n'existe sur l'emprise du projet.

Le site Natura 2000 (directive Oiseaux) se situe à proximité :



Plan Natura 2000

## 3. Caractéristiques de la zone de protection spéciale (ZPS) au titre de Natura 2000 Plateau de Millevaches, référencée FR7412003 et située à proximité

### 3.1. Les espèces faune et flore de la ZPS

Voir fiche du site : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7412003>

### 3.2. Les milieux naturels de la ZPS

Voir fiche du site : <https://inpn.mnhn.fr/site/natura2000/FR7412003>

### 3.3. Vulnérabilité

Les surfaces en sol nu suite à des coupes non reboisées, couvertes ou non d'accrus, sont loin d'être marginales sur le plateau de Millevaches et dans le périmètre de la ZPS. La surface occupée par ce type de milieu est même en augmentation en raison de l'intensification de l'exploitation forestière de la zone.

Les aménagements agricoles tels que les défrichements pour implantation de prairie sur le territoire de la ZPS ont très peu d'impact sur les espèces présentes. En dehors de la ZPS (comme c'est le cas pour les parcelles du projet) la vulnérabilité du site est nulle.

De plus la présence d'une route départementale très fréquentée (RD36), installée entre les parcelles incluses dans le projet et le périmètre de la ZPS, est de nature à réduire les impacts négatifs du défrichement (dérangement déjà existant du fait du passage d'engins motorisés, captage des particules fines dans les fossés,...)

### 3.4. Lien écologique avec le projet

Le principal intérêt environnemental et écologique du présent défrichement est l'augmentation de la surface pastorale du secteur.

La mise en place de prairies pâturées de manière extensive par des troupeaux ruminants possède un réel intérêt environnemental.

En effet, l'herbe présente tout au long de l'année limite le phénomène d'érosion et filtre les pollutions éventuelles. Leurs sols, riches en matière organique, et leur couvert prairial permanent permettent de limiter les pertes de nitrates et l'entraînement des molécules par ruissellement de surface et par érosion.

De plus, les prairies vouées à l'élevage bovin sont très peu fertilisées et peu ou pas traitées (contrairement aux cultures céréalières)

En outre, la biodiversité intrinsèque des écosystèmes prairiaux est très importante, notamment vis-à-vis des végétaux et insectes, espèces à la base de nombreux réseaux trophiques.

Ce rôle protecteur de la prairie vis-à-vis de la ressource en eau est reconnu au niveau européen et a été à l'origine de l'introduction dans la conditionnalité de la PAC (Politique Agricole Commune) de l'obligation d'implanter des bandes enherbées en bordure des cultures le long des cours d'eau.

En alternance avec des peuplements forestiers, la présence de ces écosystèmes pastoraux en bordure des vastes massifs forestiers voisins est favorable au maintien des populations de nombreux rapaces et chauves-souris, espèces déterminantes de la ZPS toute proche.

## 4. Description de la zone d'implantation du projet

### 4.1. Usage actuel sur la zone de réalisation du projet

L'ensemble des parcelles incluses dans l'emprise du projet sont vouées à la production de bois d'œuvre résineux (douglas, épicéas et pins sylvestre).

Ces formations forestières résultent de boisements artificiels réalisés dans la deuxième partie de 20<sup>ème</sup> siècle sur des terrains agricoles sujet à la déprise.

Ce projet de défrichement est ainsi une réouverture d'anciens espaces agricoles.

Les terrains ont fait l'objet d'une coupe rase récente, les bois ayant été vendus à un exploitant forestier, en conformité avec le Code Forestier.



## 4.2. Milieux naturels présents sur la zone

Aucun habitat caractéristique n'est présent sur la zone d'emprise. Il s'agit de sols nus suite à coupe rase

La zone hydromorphe située en dehors de l'emprise du projet (lot 1) restera en l'état.

## 4.3. Espèces faune et flore de la zone

Comme précédemment, aucune faune ni flore particulière n'est présente sur la zone d'emprise.

# 5. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé

## 5.1. Effets prévisibles du projet

Très peu d'effets prévisibles du projet sur le milieu naturel, notamment en raison de la vocation future de la zone (prairie de fauche et/ou pâture) et du mode de valorisation (production très extensive).

Les bois présents sur l'emprise du projet de défrichement ayant déjà fait l'objet d'une coupe rase, ils ne présentent évidemment plus aucun enjeu lié aux habitats.

De nombreux oiseaux (rapaces) et chiroptères sont présents sur la zone. L'implantation d'une prairie dans ce secteur plutôt boisé sera propice à leur mode de vie. Toutefois, dates de travaux annexes inadaptées pourraient également être néfastes à certaines populations d'oiseaux, et notamment en périodes printanières et estivales où sont présentes les nichées.

## 5.2. Mesures d'évitement et de réduction

- Période d'intervention :

Il est recommandé de réaliser les travaux de dessouchage en dehors de la période de reproduction des oiseaux qui se déroule entre le 1er mars et le 31 août, afin d'éviter tout dérangement supplémentaire (malgré la présence d'une route très passante et déjà synonyme de bruits).

Les travaux seront donc entièrement réalisés entre septembre et février.

- Préservation de zones boisées et/ou hydromorphes

Dans le lot 1, plusieurs secteurs ont été exclus de tout type de travaux. Il s'agit d'une zone hydromorphe et d'une boisée en feuillus :



Bien qu'aucun inventaire ni diagnostic n'ait été réalisé, il apparaît nécessaire de préserver les surfaces hydromorphes de grand intérêt vis-à-vis du réservoir de biodiversité qu'elles représentent (accueil de nombreux invertébrés aquatiques, amphibiens, plantes inféodées, etc) mais aussi vis-à-vis du rôle majeur de ces zones humides sur l'écologie des cours d'eau (étalage des crues, qualités des eaux, etc).

La conservation de la parcelle boisée (B n°780) au Nord du projet également le maintien d'abris et perchoirs à divers espèces d'oiseaux.